

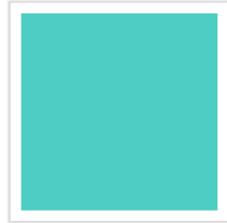
Immersion à Terceira Jobshadowing aux Acores



du 19 Mai au 25 Mai 2023

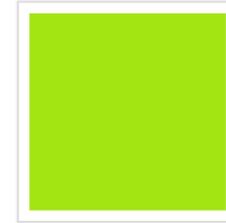
Asma BALBOLIA

Sommaire



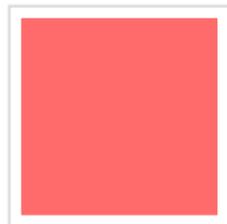
Présentation

Présentation de la structure



Etablissement

Composition de l'établissement d'accueil



Système scolaire

Organisation du système scolaire portugais



Photo

Des photos de l'Erasmus

1

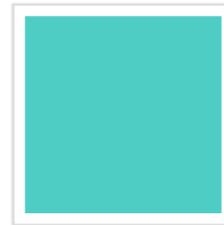
Présentation

Présentation de la structure



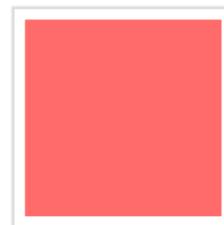
L'Établissement qui m'a accueilli est géré par

- Un Président : M. Armando Jorge COSTA BRILHANTE
- Une Vice Présidente : Mme Idalina GRAVAL



Bureau de l'agent d'accueil et du Pôle administratif 1/2

- Christina : responsable du Pôle administratif et Comptable
 - Catya, Louis : comptabilité
 - Georges : Trésorerie



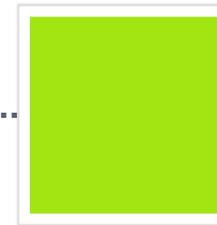
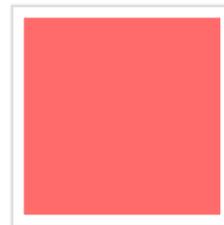
La structure est aussi responsable d'une école élémentaire gérée

- Isabel ROCHA : vice-présidente
- Maria João TRINDADE Assistante de direction

Les bureaux de ces personnes sont identifiés sous l'enseigne « CONSEIL EXECUTIF » et sont situés au 1^{er} étage du bâtiment.

D'autres personnes font partie de l'établissement tel que

- ✓ 2 Psychologues et une psychologue stagiaire
- ✓ 2 orthophonistes
- ✓ 2 assistants Informatique
- ✓ Des médiateurs
- ✓ 2 agents de maintenance



Bureau de l'agent d'accueil et du Pôle administratif 2/2

- Oriana et Sandra : secrétaires de vie scolaire « ALUNOS »
- Christina Sousa : gestion des absences de tout le personnel administratif, enseignants et technique. Gestion des formations, demande de congés et autorisation d'absence. « FALTAS »
- Tania : responsable de la saisie des salaires de l'ensemble du personnel « VENCIMENTOS »
- Teresa et Sandra : gestion des inscriptions des enseignants, administratifs et contractuels : «PESSOAL DOCENTE & NÃO DOCENTE »



Escola Básica Integrada De Angra Do Heroísmo

Le Collège est composé de tous ces membres

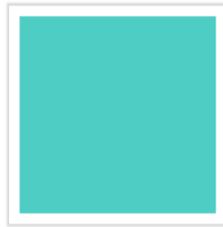
<https://ebiah.edu.azores.gov.pt/>



2

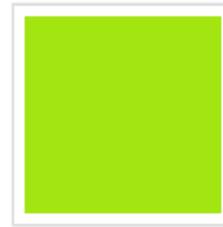
Composition

Composition de l'établissement



Salle

- Salle de cours classiques
- Salle de cours spécifiques pour des élèves porteur d'handicap
- plusieurs salles d'Education visuelle et technologie (ART)
- Des laboratoires de biologie et de chimie



Atelier

3 ateliers : menuiserie, cuisine et artisanat : pour les élèves avec un niveau scolaire faible et pour qui, apprendre un métier serait la seule issue jusqu'à l'âge obligatoire de scolarité qui est de 18 ans



Salle d'Activité

- 1 Bibliothèque
- 1 Médiathèque
- 1 potager à l'extérieur où les élèves en difficulté scolaire cultivent des légumes, bananes et aromates qu'ils vendent à la communauté du collège

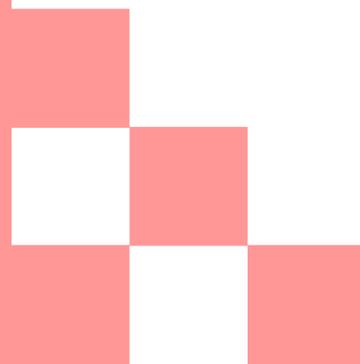


Autre

- 1 gymnase
- 3 plateaux sportif extérieur
- 1 Cantine

3

Etablissement



Niveaux scolaires

Maternelle

de 3 ans à 6 ans

Primaire

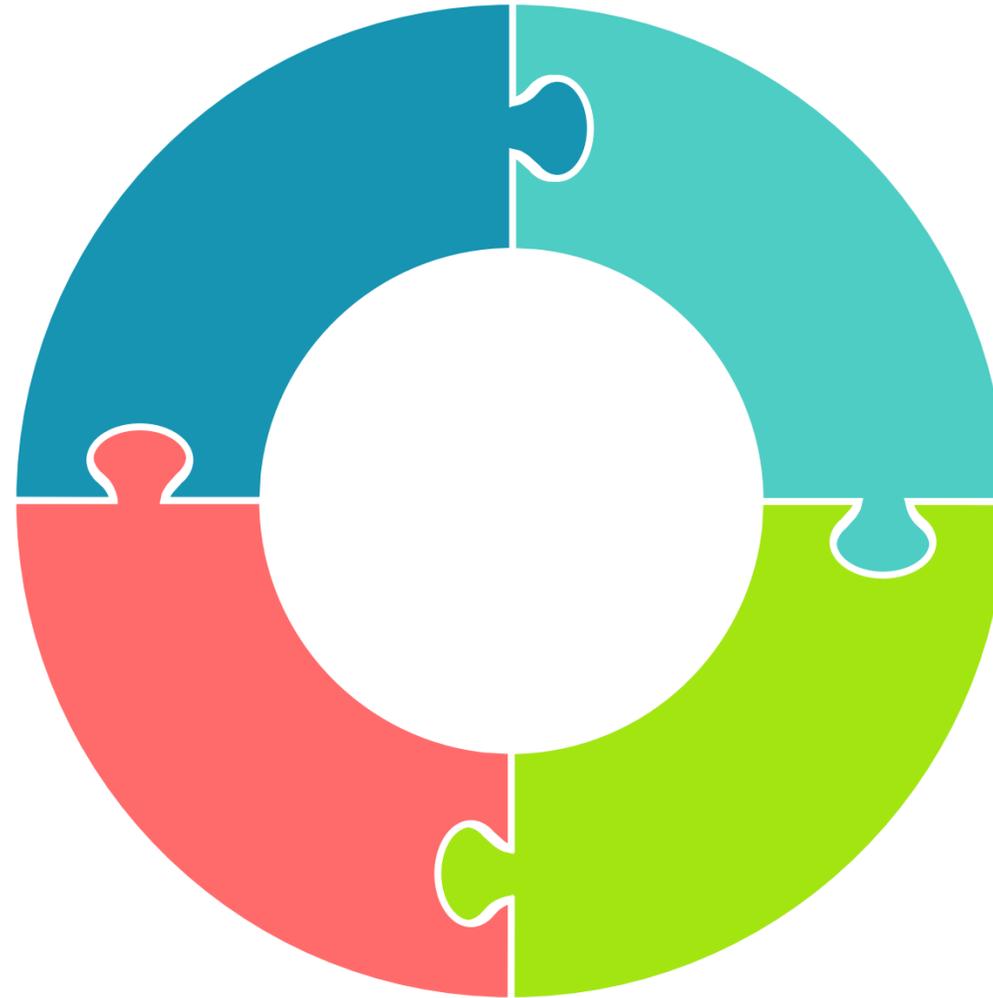
de 6 ans à 9 ans (entrée possible si l'enfant a 5 ans jusqu'en décembre sinon inscription année suivante) durée école primaire 4 ans

Collège

CM2 9-10 ans
6^{ème} 10 ans
5^{ème} 11 ans
4^{ème} 12 ans
3^{ème} 13-14 ans

Lycée

2^{nde} à la Terminale.
LYCEE GENERALE : Obtention du BAC
LYCEE PROFESSIONNEL : diplôme + certification dans le domaine préparé



Le calendrier scolaire



Calendrier national établi
par le conseil de l'
éducation

01

Rentrée mi Septembre

02

1^{ère} période de vacances : 19 Décembre au 3 Janvier

03

2^{ème} période : carnaval 20-21-22 Fevrier

04

3^{ème} période : Pâques 31 Mars au 17 Avril

05

Fin année scolaire :

3^{ème} : 7 Juin

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} : 15 Juin

Primaire : 20 Juin

L'administration



La gouvernance des établissements est faite par un conseil exécutif. Ce conseil se compose d'un Président et de 2 Vice- Présidents, élus par des représentants des parents d'élève de chaque classe, professeurs et tout le personnel administratif, les surveillants pour 3 ans.

MISSIONS DES DIFFERENTS PERSONNELS



✓Le Président :

A ce poste depuis 6 ans. Il était auparavant vice-président durant 3 ans et Professeur de Maths-Sciences.

Au niveau du personnel enseignant : il gère l'harmonisation des emplois du temps, les relations humaines entre les enseignants.

Au niveau des élèves : gestion des conflits entre les élèves ou professeurs. Il peut prononcer que des exclusions pas plus de 10 jours. Il a l'obligation de tenir un procès disciplinaire si la situation est très grave, et doit nommer un instructeur du procès qui déterminera la gravité et la sanction à donner à l'élève.

Au niveau de la gestion : il est responsable financièrement de toutes les dépenses et signe tout acte financier. Il dispose d'une enveloppe budgétaire par année civile et peut demander un abondement si besoin. Il gère tous les problèmes matériels de l'établissement et dispose d'une autonomie de réalisation pour les petits travaux.

Une fois par mois il organise une réunion avec : la vice-présidente, la cheffe de service administrative, le trésorier. De 8h30 à 17h30 il est à son poste et a droit qu'à 24 jours de congés annuels à la mi-Juillet.

➤La Vice-Présidente :

Elue au Conseil Exécutif depuis 6 ans, elle est enseignante de Portugais-Français.

Son travail quotidien est la gestion des mails, des appels téléphoniques, des relations entre parents, élèves et les différents services. Elle signe les demandes de suspension d'élèves, convocations, autorisation d'absence de courte durée du personnel.

De Mai à Juin : période des examens : gestion des convocations de profs et salles

Elle évalue le personnel administratif et enseignant : grille de notation et attribution de notes qui permettra le changement d'échelon

Elle récupère les sujets d'examen préparés par les enseignants pour les élèves de 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} qui doivent rattraper leurs notes pour un passage au niveau supérieur

En septembre à la rentrée elle accompagne les nouveaux professeurs dans leur prise de fonction, elle les guide

Elle assiste et participe aux différentes réunions et participe aux évaluations des enseignants qui sont soumis à la restitution d'un rapport d'activité pour leur progression de carrière

➤Elle gère les conseils de classe :

Fin Décembre : conseil de classe du 1^{er} Trimestre

À Pâques : conseil de classe du 2nd trimestre

Juin : conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Pas de récompense si l'élève a de mauvais résultats ouverture d'un dossier de remédiation

Uniquement les élèves de 6^{ème} et 3^{ème} reçoivent une attestation de réussite et une récompense en fin d'année

L'évaluation du conseil exécutif se fait à la fin des 3 ans de mandature et est faite par une enquête en ligne que répondent les parents, les élèves et le personnel. Les notes qui sont attribuées aux élèves sont aussi prises en considération dans cette évaluation et la gestion de la partie financière.

4

Photos



La vice présidente

Photo de l'établissement



Photos de groupe de l'administration du
campus

